

► Prestations fournies sur demande

TÉLÉVISION (TNT) : Hospitalisation 5€/jour

INTERNET : Wi-Fi gratuit.

EAU MINÉRALE : De l'eau ordinaire est servie. Cependant, il est possible de demander de l'eau en bouteille qui sera facturée 1.50€ la bouteille.

TÉLÉPHONE : Forfait de mise à disposition du téléphone 2.50€. Les communications sont facturées en plus sur la base de 0.16 € l'impulsion. Remise d'une facture informatisée. Accès direct vers l'extérieur et en provenance de l'extérieur. Pour le repos des malades, il est recommandé de ne pas recevoir d'appel après 20h.

Ces prestations sont à régler au bureau des sorties lors des formalités de départ.

LIT ACCOMPAGNANT - lit pliant avec literie : 15€/nuit petit-déjeuner inclus

RESTAURATION - Tarif accompagnants : • Repas complet : 14€ • Sandwich : 3.50€ • Eau minérale : 1.50€

Un distributeur de boissons et snacks est également disponible en Salle des Familles (1er étage de la Clinique).

Les prestations restaurant et lit accompagnant sont fournies en échange d'un ticket à se procurer à l'accueil.

HOSPITALISATION :

Chambre particulière climatisée avec salle de bain (douche et wc) 70€/jour

AMBULATOIRE :

Chambre particulière climatisée (frais techniques inclus) 45€
Prise en charge inférieure à 4h (frais techniques inclus) 25€

Les suppléments pour chambre particulière en hospitalisation sont réglés de la façon suivante :

Adhérent cotisant pour une chambre particulière à une MUTUELLE ou ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE : Différence éventuelle entre le tarif Clinique et le taux de remboursement (si connu) à régler à la sortie

Autres cas : Totalité du supplément à régler à la sortie

Dans tous les cas, le patient doit justifier, avant son départ, de son adhésion à une mutuelle.

► Forfaits journalier hospitalier & chirurgie

Par décision gouvernementale, les forfaits sont fixés à 20€ pour le forfait journalier hospitalier et à 24€ pour le forfait chirurgie. Ces suppléments sont à régler à la sortie, si le patient ne peut justifier de son adhésion à une mutuelle ou à une assurance complémentaire prenant en charge ce forfait.

Sont également à régler, les frais techniques (demande de prise en charge mutuelle, réservation SSR...) qui s'élèvent à 10€, à la charge du patient.

Merci de vous munir des documents nécessaires et de prévoir le règlement des suppléments exigé lors de ces formalités.

► Informations complémentaires

DÉPÔTS D'OBJETS DE VALEUR OU D'ESPÈCES : La Clinique est un lieu ouvert et, malgré la vigilance du personnel, des vols peuvent s'y produire. Il est conseillé de n'apporter que le strict nécessaire lors de votre hospitalisation et de ne garder aucun objet de valeur (argent, bijoux, chèquiers, titres, cartes bancaires). Néanmoins, vous avez la possibilité, lors de votre admission, de confier en dépôt votre argent ou vos objets de valeur, au bureau de l'accueil, qui vous remettra un reçu. De même, dans chaque chambre, sont mises à disposition des boîtes pour prothèses dentaires. Les patients doivent, si nécessaire, en faire la demande au personnel soignant. La Clinique décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.

► Répertoire médical par Spécialités

ANESTHÉSIE - RÉANIMATION

Dr Karim BIHI	Secteur 2 OPTAM
Dr Thomas BOYER	Secteur 2 OPTAM
Dr Patrick MESSIEN	Secteur 1
Dr Catherine MOREAU	Secteur 1
Dr PASCALINE PIGACHE	Secteur 2 OPTAM

CARDIOLOGIE

Dr Rami-Mihail CHREIH	Secteur 1
-----------------------	-----------

CHIRURGIE DENTAIRE

Dr Julien BROTHIER	Secteur 1
Dr Amaury PONSAN	Secteur 1
Dr Arnaud SOENEN	Secteur 1

CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE

Dr Arnaud BERNARD	Secteur 2
Dr Xavier CREPIN	Secteur 2
Dr Thomas DARQUIES	Secteur 2
Dr Mor N'DAYE	Secteur 2 OPTAM
Dr Jérôme PARISELLE	Secteur 2 OPTAM
Dr Philippe SCHAUER	Secteur 2

CHIRURGIE ORL

Dr Michel LEBRETON	Secteur 1
--------------------	-----------

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

Dr Romain CHATELLARD	Secteur 2
Dr Grégoire DAUPLAT	Secteur 2
Dr Thierry JOUDET	Secteur 2
Dr Nicolas Kerdiles	Secteur 2
Dr Christophe PANDEIRADA	Secteur 2

CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE

Dr Anne-François REAU	Secteur 2
-----------------------	-----------

CHIRURGIE UROLOGIQUE

Dr Emilie DARDENNE	Secteur 2
Dr Vincent FERROUD	Secteur 2
Dr Grégoire GABBAY	Secteur 2
Dr Vincent VALLEE	Secteur 2

CHIRURGIE VASCULAIRE

Dr Frédéric LE ROUX	Secteur 2 OPTAM
---------------------	-----------------

CHIRURGIE VISCÉRALE ET DIGESTIVE

Dr Daniel PATERNE	Secteur 2
Dr Jean-Charles VIGNAL	Secteur 2

MÉDECINE VASCULAIRE - ANGIOLOGIE

Dr Mondher CHERIET	Secteur 1
Dr Damien JEANNEAU	Secteur 2

GASTRO-ENTÉROLOGIE ET ENDOSCOPIES DIGESTIVES

Dr Isabelle LARZILLIERE	Secteur 2
-------------------------	-----------

RADIOLOGIE

Dr J. ALLADAYE
Dr J-F RHEINART
Dr C. SANDU
Dr BERNARD

MEMBRES DE LA COMMISSION DES USAGERS

Médiateur médical : Dr Thomas BOYER (clinique.libournais@wanadoo.fr)

Médiateur non médical : Mme Séverine FRADIN (raq@clinique-libourne.fr)

Représentants des usagers : Mme Marie-Thérèse LACHEZE & Mme Marie-Claude LANDREAU-CHAUSSADE